

DELIBERATION N°2024-043

L'an deux mille vingt-quatre le 3 avril, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Menneval (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

Étaient présents : Titulaires : AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DOUVENOU Gérard, DUTILLOY Brigitte, ENOS Jacques, GENGE Claude, HOUSSARD Jean-Claude, JEHANNE Éric, LE BAILLIF Jacques, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilynne, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, ROCFORT Françoise, ROMERO Thierry, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, TEMPERTON Joel, THIEBAULT Damien, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoirs : DE ANDRES Carole donne son pouvoir à GENGE Claude, STAB Anne donne son pouvoir à THIEBAULT Damien, VAN DUFFEL Christine donne son pouvoir à DELAPORTE Jean-Pierre.

Suppléants votants : CHAUVIERE Noel (suppléant de DELAMARE Frédéric) et GIRARD Jocelyne (suppléante de LEBOCEY Véronique).

Suppléant non-votant :

Étaient excusés : AUBOURG Jean, BERNARD Jean-François, DEFLUBE Fabienne, DEZELLUS Michel, DONNET MOUSSEUX Aline, DORLEANS Jacques, DUONG Isabelle, DE ANDRES Carole, DUMESNIL Jean-François, FINET Pascal, LEBOUCHER Alain, LEROUX Etienne, PRESLES Gwendoline, ROBILLOT Philippe, STAB Anne, VAGNER Marie-Lyne et VAN DUFFEL Christine.

Absents : BOURLON DE ROUVRE, DANNEELS Philippe, DELAMARE Frédéric, DUFROY Maria, DUVAL Vanessa, FONTAINE Alain, HUNOST Sylvain, LEBOCEY Véronique, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PROVOST Jean Claude, SEYS Nicolas, SZALKOWSKI Denis, TIHY André et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion : Frédéric PERSON – Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD – Responsable Exploitation, Nora GOSSET – Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Dominique BOITEL – Responsable de communication et Marlène CORDEY – Gestionnaire aux Affaires Générales.

Titulaires :30

Suppléants votants :2

Suppléant non-votant :0

Pouvoirs :3

Total votants :35

Présents :32

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

Date de la convocation : 22 mars 2024. Secrétaire de séance : PECOT Bertrand

BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-37,

Vu la délibération du Comité Syndical du 23 septembre 2020, rendue exécutoire le 30 septembre 2020, portant délégations du Comité Syndical au Bureau et au Président précisant que les membres du Comité Syndical conservent, sans délégation, les délibérations relatives à l'approbation du compte administratif ;

Ayant entendu l'exposé du Président ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

Article unique : De prendre acte de l'état des cessions et acquisitions pour l'année 2023 ainsi qu'il suit :

ACQUISITIONS IMMOBILISATIONS 2023

DESIGNATION	COMPTE	OPERATION	Montant
DROIT D'ACCES INTERCLOUD	2051		5 724,00 €
TRAVAUX DECHETERIES	2128		193 708,04 €
CONSTRUCTION AUVENT RESSOURCERIE (HT)	2135		2 480,91 €
RESEAUX BIOGAZ & LIXIVIATS	2158		5 560,45 €
OUTILLAGE SUR PLUSIEURS SITES	2158		14 544,21 €
GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT (CDT)	2158		6 720,00 €
DESTRUCTEUR ARCHIVES	2158		129 940,04 €
CASIER VIII POMPE + RESEAU REINJECTION	2158	1102	9 021,31 €
RESERVE INCENDIE BEUZEVILLE	2158		4 011,60 €
FILET ANTI-ENVOL CETRAVAL	2158		1 949,10 €
TELESCOPIQUES	2158		75 000,00 €
TRAVAUX DECHET BEUZEVILLE	2181		5 328,00 €
TRAVAUX DECHET PONT AUDEMER	2181		15 166,04 €
PARKING RESSOURCERIE (HT)	2181		39 633,60 €
REHAUSSE PUIT DU CASIER VII + PLATRE	2181		13 158,00 €
VEHICULES	2182		40 107,72 €
SMARTPHONES, MAT. INFORMATIQUE	2183/2185		20 160,79 €
BENNE AGRICOLE	2188		11 400,00 €
MATERIEL VIDEO SURVEILLANCE	2188		9 514,24 €
COLONNE	2158		85 824,00 €
COLONNE VERRE	2188		81 792,00 €
CASIER VIII	2313	1102	7 849,28 €
DALLE BETON UNITE DE DECONDITIONNEMENT	2313/238	1106	147 280,57 €
IMPLANTATION UNITE BIODECHETS	2315	1106	597 820,80 €
		Total	1 523 694,70 €

CESSIONS IMMOBILISATIONS 2023

DESIGNATION	Montant
CHARGEUR TELESCOPIQUE MANITOU ST3B	28 350,00 €
CHARGEUR TELESCOPIQUE MANITOU ST3B	13 000,00 €
CHARGEUR TELESCOPIQUE DIECI ACRI PLUS	18 000,00 €
Total	59 350,00 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit

Pour extrait certifié conforme

Jean-Pierre DELAPOINTE

Président du SDOMODE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 027-252703863-20240403-2024_043-DE

